

COMMUNE DE TANNAY



CONSEIL COMMUNAL

1295 Tannay, le 17 juin 2024

CC/15/2021-2026

Procès-verbal n°15 de la séance du Conseil communal de Tannay du 17 juin 2024 à 19h30

Ordre du jour

- 1. Appel**
- 2. Ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mars 2024**
- 4. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 mai 2024**
- 5. Renouvellement du Bureau du Conseil Communal**
- 6. Renouvellement de la Commission de gestion**
- 7. Renouvellement de la Commission des finances**
- 8. Communications du Bureau**
- 9. Communications de la Municipalité**
- 10. Communications des délégués des différentes associations intercommunales**
- 11. Nomination d'un nouveau membre au sein de la Commission culturelle**
- 12. Nomination de 2 nouveaux membres au sein de la Commission de l'urbanisme**
- 13. Préavis n° 39 de la Municipalité relatif à la taxe de séjour**
- 14. Préavis n° 38 de la Municipalité relatif à l'initiative Pro-Etude**
- 15. Préavis n° 41 de la Municipalité relatif aux comptes de l'EIPT 2023**
- 16. Préavis n° 37 de la Municipalité relatif au rapport de gestion**
- 17. Préavis n° 40 de la Municipalité relatif aux comptes communaux 2023**
- 18. Propositions individuelles et divers**

Verrée

Message d'ouverture du Président

« Mesdames et Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs du public, au nom du Bureau du Conseil communal de Tannay, je vous souhaite à tous la bienvenue. Il est maintenant l'heure de déclarer ouverte la séance du Conseil communal de Tannay. »

1. Appel

6 personnes se sont excusées : Madame Pierrette RAMSEIER, Madame Nicole WERMUTH KEYAERTS, Madame Lisa FRANCHI, Monsieur Daniel PILSWORTH, Monsieur Maxime ANSERMET, Monsieur Karl VALFELLS

Monsieur Hossein FADAIE a annoncé qu'il aurait du retard ; il arrive après les 15 minutes règlementaires.

1 personne est absente : Madame Chantal DONOHUE

27 personnes sont présentes.

Le quorum est atteint, la séance du Conseil communal peut donc se tenir.

2. Ordre du jour

Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mars 2024

Le procès-verbal du 18 mars 2024 est accepté à l'unanimité.

4. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 mai 2024

Le procès-verbal du 6 mai 2024 est accepté à la majorité (2 abstentions).

5. Renouvellement du Bureau du Conseil communal

Madame Ines FRANKE prend la présidence de la séance.

Elle indique que tout membre du Conseil communal ou citoyen peut se présenter à la candidature du poste de Président du Conseil communal.

Aucune candidature n'est annoncée.

Monsieur Guillaume BENARD est réélu, à l'unanimité, dans sa fonction de Président du Conseil communal.

Le Président Guillaume BENARD reprend la présidence de la séance.

Il indique que tout membre du Conseil communal ou citoyen peut se présenter à la candidature du poste de vice-président(e) et de scrutateur/-trice.

Aucune candidature n'est annoncée.

Madame Ines FRANKE et Monsieur Marc HUSMANN sont réélus, à l'unanimité, dans leur fonction de vice-président(e).

Les scrutatrices : Madame Silvie HOLOWATY FRITSCH et Madame Kirstin REYNISDOTTIR sont réélues à l'unanimité.

Les scrutatrices remplaçantes : Madame Julia TADION et Madame Tatiana VARLAMOVA sont réélues à l'unanimité.

6. Renouvellement de la Commission de gestion

Monsieur Pascal CORNU présente sa candidature pour remplacer Monsieur Maxime ANSERMET.

Il est élu à l'unanimité.

Les autres membres de la Commission de gestion sont réélus à l'unanimité.

7. Renouvellement de la Commission des finances

Madame Nicole WERMUTH KEYAERTS et Messieurs Jean-Marc KELLER, Arnaud WEIL, François STETTLER, Arcadio MIR et Marc POLYDOR présentent leur candidature.

Sont réélus : Monsieur Jean-Marc KELLER (26 voix), Madame Nicole WERMUTH KEYAERTS (25 voix), Monsieur François STETTLER (24 voix), Monsieur Arcadio MIR (25 voix) et Monsieur Arnaud WEIL (20 voix).

La Commission des finances est donc renouvelée dans son ensemble.

8. Communications du Bureau

Le Président Guillaume BENARD informe que Monsieur Maxime ANSERMET a annoncé sa démission du Conseil communal. Son remplaçant est le vient-en-suite, Monsieur DITES.

Il lit ensuite la lettre de démission de Monsieur Maxime ANSERMET.

9. Communications de la Municipalité

Madame la Municipale Marie-Noëlle FAVARGER SCHMIDT rappelle que la pose du revêtement phono-absorbant sur la route de St-Cergue devait se faire mutuellement avec la commune de Mies dans le cadre des travaux de rénovation. Elle explique que ce revêtement serait toutefois vite endommagé sur le tronçon de Tannay par le passage des engins de chantier.

Elle explique qu'une limitation à 30km/h sur ce tronçon a par conséquent été envisagée mais que la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes (autorité compétente) ne souhaite pas entrer en matière sur cette limitation de vitesse suite aux mesures qui ont été effectuées en 2023 et propose

plutôt d'installer des chicanes qui permettraient de ralentir le trafic. C'est au bout de 6 mois de test qu'il sera possible de dire si ces mesures sont probantes pour le ralentissement du trafic (moins de 42 km/h) et la DGNR pourra ainsi reconsidérer une limitation à 30km/h. Une étude sur les chicanes est en cours ; ces chicanes seront prêtées gracieusement par la DGMR et devraient être posées cet été.

Elle informe ensuite qu'un préavis devait être soumis ce soir au Conseil communal concernant la réfection de l'éclairage de la commune. Cette réfection se basait sur une étude de faisabilité réalisée en 2018 recommandée et subventionnée par le canton, qui a analysé tous les aspects de l'éclairage, notamment les aspects de la protection de la nature.

Cette étude de 2018 avait analysé tous les aspects de cette réfection et une subvention a été reçue par le canton.

Elle indique que les deux commissions concernées ont émis un rapport négatif à ce préavis ; la commission des finances a estimé que les appels d'offres devraient être faits en amont et non après.

La commission de développement durable souhaitait quant à elle, qu'il y ait une étude complémentaire à celle de 2018.

Madame la Municipale Marie-Noëlle FAVARGER SCHMIDT se dit déçue car ce retard aura des conséquences sur les coûts.

Monsieur le Municipal Fabrice BEAUX informe que les travaux effectués dans le cadre de la renaturation du Torry se déroulent comme prévu.

Il annonce qu'une fête aura lieu le 20 septembre prochain pour la fin des travaux.

Monsieur le Municipal Michael SCHLEGEL annonce qu'un accueil-vacances sera mis en place dès Pâques 2025 pour l'accueil des enfants dans les UAPE de Terre Sainte. Il s'agit d'un accueil-vacances de 6 semaines sur l'année, pour un total de 600 places.

Il explique que la tarification se fera désormais en fonction de la capacité financière des familles et précise que cette nouveauté permettra également d'augmenter le taux de travail actuel des employés des UAPE.

Madame la Syndique Denise RUDAZ informe que les travaux de rénovation, qui ont été présentés dans le cadre du préavis pour le bâtiment Floréal, commenceront à la mi-août et se termineront au mois de décembre.

Elle informe ensuite que « SOS Communes » a annoncé qu'ils retirent leur initiative puisque le contre-projet pour la péréquation a été accepté par le Grand Conseil et a été plébiscité par quasi toutes les communes.

10. Communications des différentes associations intercommunales

Madame Julia TADION, pour l'APEJ, informe que les préavis suivants ont été acceptés :

-préavis relatif aux comptes 2023 ;

-préavis relatif au règlement des conditions d'admission pour l'accueil en UAPE durant les vacances scolaires (accueil-vacances pour les enfants dans les UAPE).

Elle explique ensuite que le programme « Trust Valley » a choisi Terre Sainte pour faire partie du programme de sécurité informatique.

Pour plus d'informations : www.trustvalley.swiss

Monsieur Marc LUTHI, pour les SITSE, informe qu'une séance a eu lieu le 6 juin 2024. Pour plus d'informations concernant les préavis adoptés lors de cette séance : www.sitste.ch

11. Nomination d'un nouveau membre au sein de la Commission culturelle

Ce point de l'ordre du jour est reporté, à l'unanimité, à la prochaine séance du Conseil communal en raison de l'absence des membres de la Commission culturelle.

12. Nomination de 2 nouveaux membres au sein de la Commission d'urbanisme

Monsieur le Président Guillaume BENARD informe qu'il est nécessaire d'avoir deux nouveaux membres au sein de cette Commission.

Monsieur Marc LUTHI et Madame Jane FERGUSON proposent leur candidature.

Ils sont élus à l'unanimité.

13. Préavis n° 39 de la Municipalité relativ à la taxe de séjour

Madame la Syndique Denise RUDAZ présente le préavis n° 39.

Madame Nicole HUSLER BRUGGER lit le rapport de la Commission ad hoc ; au nom de la Commission ad hoc, elle recommande d'approuver le préavis n° 39.

La discussion est ouverte.

Monsieur Marc HUSMANN demande s'il existe un comparatif des montants des taxes de séjour entre les pays.

Madame la Syndique Denise RUDAZ répond par la négative. Elle précise que ces montants sont contrôlés par le canton.

Monsieur Arnaud WEIL demande quelles sont les activités qui rapportent des taxes de séjour à la commune de Tannay.

Madame la Syndique Denise RUDAZ répond qu'il est difficile de répondre à cette question étant donné qu'il n'y a pas d'activités touristiques proprement dites dans la commune. Elle ajoute que les seules activités économiques touristiques soumises aux taxes de séjour sont les chambres de l'Auberge du Lion d'Or et que la buvette du Port bénéficie probablement aussi d'un apport touristique.

Monsieur Arnaud WEIL s'adresse à l'ensemble du Conseil communal et propose de refuser ce préavis.

Monsieur Jonathan MONNEY demande ce qu'il en est de chiffres de 2023 concernant les nuitées qui représentent moins de 10%.

Madame la Syndique Denise RUDAZ répond que ce qui rapporte le plus actuellement sont les taxes secondaires et les Airbnb (30%) par rapport aux nuitées (10%).

Le bulletin secret est demandé.

Le préavis n° 39 est accepté à la majorité (14 oui, 10 non, 3 votes blancs).

14. Préavis n° 38 de la Municipalité relatif à l'initiative Pro-Etude

Monsieur le vice-président Marc HUSMANN prend la présidence de séance.

Madame la Syndique Denise RUDAZ présente le préavis n° 38.

Monsieur Jean-Marc KELLER lit le rapport de la commission ad hoc ; au nom de la commission ad hoc, il recommande de refuser ce préavis.

La discussion est ouverte.

Monsieur Arnaud WEIL s'adresse au Conseil communal.

Madame Jane FERGUSON demande ce que signifie le périmètre de l'étude.

Madame la Syndique Denise RUDAZ répond que l'étude s'étendra seulement aux communes qui ont voté en faveur de cette étude.

Monsieur Marc POLYDOR s'adresse au Conseil communal ; il suggère le refus de l'étude pour permettre aux citoyens de Tannay de voter sur le sujet.

Monsieur Guillaume BENARD s'adresse au Conseil communal en tant que simple Conseiller communal et souligne le problème du consentement quant au fait de devoir voter à trois reprises sur le même sujet. Il présente une diapositive qui reprend un article de journal : « La règle du « Non c'est non », l'emporte pour définir le viol ». Il s'agissait d'illustrer la problématique du respect de l'avis du Conseil communal qui avait déjà refusé à plusieurs reprises¹.

M. Guillaume BENARD s'adresse à l'assemblée en sa qualité de Conseiller communal et souligne son agacement quant à la nécessité de devoir voter encore une fois sur le sujet de l'étude d'une fusion alors que le Conseil a déjà eu l'occasion de voter sur ce sujet.

Monsieur François STETTLER demande quelle sera la question précise qui sera soumise aux citoyens en cas de refus de ce préavis.

Madame la Syndique Denise RUDAZ répond que la population devra répondre à la question suivante : êtes- vous pour ou contre cette Etude ?

Madame Julia TADION s'adresse à Guillaume BENARD et souhaite revenir sur le lien qu'il a fait entre le consentement et le viol lors de son explication au sujet de la votation sur la fusion. A ce titre, elle lui fait remarquer que la notion de viol n'est pas appropriée dans ce contexte et se dit touchée par ses termes.

Madame Julia TADION s'adresse à Guillaume BENARD et lui fait remarquer que des allusions au viol en comparaison à un préavis sur une étude de fusion sont très offensantes.

Monsieur Guillaume BENARD répond qu'il s'agissait d'illustrer la notion de consentement et non pas du viol en lui-même.

¹ Ajout du contexte de la présentation de M. Guillaume BENARD.

M. Guillaume BENARD répond que son intervention a été mal comprise et qu'il ne s'agissait pas de comparer le fait de voter encore une fois à un viol.

Monsieur Michael SCHLEGEL précise que le périmètre de l'étude sera adapté en fonction des conclusions de celle-ci.

Le vote à bulletin secret est demandé.

Le préavis n° 38 est rejeté à la majorité (6 oui, 20 non, 1 vote blanc).

15. Préavis n° 41 de la Municipalité relatif aux comptes de l'EIPT 2023

Monsieur le Municipal Claus HASSIG présente le préavis n°41.

Monsieur David GSCHWEND lit le rapport de la Commission ; au nom de la Commission, il recommande d'approuver le préavis n° 39.

Monsieur Jonathan MONNEY demande si les frais de la capitainerie sont pris en compte.

Madame la boursière Solange MURACA répond que ces frais se trouvent sous le numéro de compte 472.318.5 (cf. tableau des résumés des comptes).

Le bulletin secret n'est pas demandé.

Le préavis n° 41 est accepté à l'unanimité.

16. Préavis n° 37 de la Municipalité relatif au rapport de gestion

Madame la Syndique Denise RUDAZ présente le préavis n° 37.

Monsieur David GSCHWEND lit le rapport de la Commission ; au nom de la Commission, il recommande d'approuver ce préavis.

Madame Kirstin REYNISDOTTIR demande si la Commission de développement durable peut avoir accès aux procès-verbaux de la Municipalité.

Madame la Syndique Denise RUDAZ répond que les procès-verbaux de la Municipalité et des associations sont confidentiels. Un extrait d'un procès-verbal peut toutefois être demandé sur un point précis si le requérant justifie d'un intérêt particulier.

Monsieur Arcadio MIR demande pourquoi les avions tournent au-dessus de Tannay après le décollage.

Madame la Syndique Denise RUDAZ répond que le choix des trajectoires aériennes est régi par l'OFAC, qui décide en fonction des vents notamment, afin de fluidifier le trafic lors des horaires de pointes.

Le bulletin secret n'est pas demandé.

Le préavis n° 37 est accepté à l'unanimité.

17. Préavis n° 40 de la Municipalité de la Municipalité relatif aux comptes communaux 2023

Monsieur le Municipal Claus HASSIG présente le préavis n° 40.

Monsieur David GSCHWEND lit le rapport de la Commission de gestion ; au nom de la Commission, il recommande d'approuver ce préavis.

La discussion est ouverte.

Madame Jane FERGUSON demande où se trouvent les montants des remboursements liés aux activités de la Commission de développement durable.

Madame la boursière Solange MURACA répond qu'ils se trouvent sous le compte 421 « remboursement ».

Madame Maria del Rosario MARTINEZ CASTRO demande si les comptes de la commune présentent une vision comptable par bâtiment ou une vision comptable groupée.

Monsieur le Municipal Claus HASSIG et Madame la boursière Solange MURACA expliquent que les comptes ne sont pas séparés par bâtiment mais qu'on voit le détail de tous les mouvements (subventions, investissements, amortissements, charges, revenus, réserves...) dans les tableaux des comptes d'investissement financier ou administratif et pour chaque préavis.

Le bulletin secret n'est pas demandé.

Le préavis n° 40 est accepté à l'unanimité.

18. Propositions individuelles et divers

Monsieur Marc HUSMANN demande si le canton contribuera au nouveau plan de financement pour les travaux qui seront effectués sur la route de St-Cergue.

Madame Marie-Noëlle FAVARGER SCHMIDT répond que ce financement peut encore être demandé au canton, toutefois sans garantie que ce soit possible de l'obtenir.

Il demande également un retour chiffré sur les panneaux solaires qui ont été posés en 2023.

Madame la Syndique Denise RUDAZ répond qu'il est trop tôt pour avoir des chiffres mais qu'un retour plus précis sera possible en 2024.

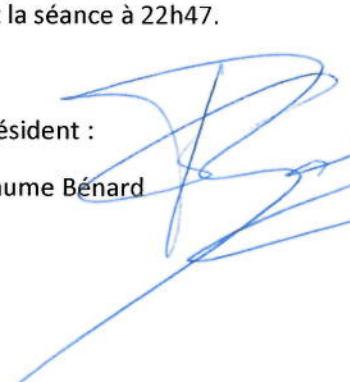
Le Président Guillaume BENARD annonce les dates suivantes :

- prochaines séances du Conseil communal : lundi 23 septembre et lundi 2 décembre
- prochaines votations : dimanche 22 septembre

Il clôture la séance à 22h47.

Le Président :

Guillaume Bénard



La Secrétaire :

Anne-Sophie Nuoffer